Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 022-212201016-20260119-DEL_2026_01-DE

DEPARTEMENT

DES COTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT

DE LANNION

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté-Egalité-Fraternité

COMMUNE DE LANGOAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 14
Date de la convocation : 13 janvier 2026
Date d'affichage : 13 janvier 2026

Séance ordinaire du 19 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf janvier à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LANGOAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELISLE Hervé, Maire.

Présents : MM. DELISLE H., BOULANGER J.F., GLORION M., NICOLAS M., IGIGABEL S., VOLLAND A., JEZEQUEL B., BONNIEC L.

Absents : RIVOALLAN S., GAREL A., TOURETTE J., KERBOEUF S., BELLEC D., BELLEC C.

Mme NICOLAS Marine est nommée **Secrétaire de Séance**

APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE OPERATION PARC CAPITAINE IZELLAN

Monsieur BOULANGER Jean-François, Adjoint au Maire, présente aux membres du Conseil municipal le compte-rendu annuel relatif à l'opération d'aménagement du lotissement « Parc Capitaine Izellan ».

Ce document retrace l'historique de l'opération, dresse le bilan financier des travaux réalisés et fait état de l'avancement de la commercialisation des terrains.

À ce jour, l'ensemble des lots de la première tranche, à l'exception d'un seul, a été vendu. Les constructions des logements de cette tranche sont quasiment achevées, hormis les logements sociaux. Par ailleurs, les démarches nécessaires ont été engagées afin de lancer les travaux de viabilisation de la deuxième tranche d'ici la fin de l'année.

Entendu l'exposé de Monsieur BOULANGER Jean-François, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **VALIDE** le compte-rendu annuel à la collectivité n°4 (CRAC) relatif à l'opération « Parc Capitaine Izellan », couvrant la période du 22 décembre 2024 au 22 décembre 2025

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Pour extrait conforme,

Le Maire
H. DELISLE

La secrétaire de séance
M. NICOLAS